

BTS AGRICOLE GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE (GPN)

Les objectifs de la formation

Au-delà d'une formation générale (niveau Bac + 2), l'objectif est d'acquérir des connaissances solides et approfondies en expertise naturaliste, en gestion et valorisation des espaces naturels, en animation nature.

La démarche de projet et l'étude de cas concrets sont au centre de la formation.

L'enseignement est basé sur les sciences et les techniques de l'aménagement, l'enseignement socio-culturel, la biologie-écologie, l'étude des acteurs de l'environnement et le droit de l'environnement. Il a pour objectif de mettre en évidence les composantes, les structures et le fonctionnement des espaces naturels. Il vise à définir, réaliser, évaluer les opérations techniques et financières nécessaires à la gestion d'un espace naturel en intégrant un volet communication, médiation et éducation à l'environnement.

Les milieux étudiés sont ceux de la zone méditerranéenne : montagne, zone humide, zone agricole, littoral.

L'orientation après le BTSA GPN

Insertion professionnelle

Employé des structures de statuts et tailles extrêmement variés : associations de protection de l'environnement, bureaux d'études, réserves et parcs naturels, collectivités territoriales, communautés de communes, syndicats de rivière, structures d'animation nature et développement durable, Fédérations de pêche ou de chasse,...

Le titulaire d'un BTSA GPN peut aussi être amené à animer des actions de sensibilisation et d'éducation du public à la nature, à l'environnement ou à l'interprétation des milieux. Ces activités se pratiquent sur le terrain et touchent des publics d'âge, de culture et de milieux différents. Les collaborations sont mises en œuvre avec les associations de protection de la nature, les parcs régionaux ou nationaux, les écomusées, les réserves.

Poursuite d'études

- Licence professionnelle en un an
- Certificat de spécialisation
- Second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire
- Entrée (sur concours) dans une école supérieure agronomique, une école nationale d'ingénieur des travaux (classe préparatoire ATS conseillée) ou une école nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES)
- Préparation d'un diplôme d'Etat JEPS

Délivrance du diplôme

Le diplôme est attribué selon deux modalités complémentaires :

- le contrôle continu en cours de formation (50% des coefficients)
- des épreuves terminales (50% des coefficients) :
 - 1 épreuve : expression française, culture socio-économique
 - 1 épreuve du domaine professionnel dont la soutenance du rapport de stage

Pour se voir attribuer le diplôme, un candidat doit satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 9/20 à l'ensemble des épreuves terminales nationales
- justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 calculée sur le total des points établis comme suit :

- points de l'ensemble des épreuves
- points au-dessus de 10 de la note d'éducation physique et sportive et de la moyenne des Modules d'initiative locale,

Les contenus et horaires

La formation dure 58 semaines de scolarité réparties sur deux ans.

12 à 16 semaines de stage en entreprise sont nécessaires à l'obtention du diplôme.

Le lycée offre l'opportunité d'effectuer des stages à l'étranger, notamment la possibilité de bénéficier d'une bourse nationale et d'une bourse européenne (Programme Erasmus+).

Horaires hebdomadaires moyens (à titre indicatif – variables selon les semestres) :

Enseignements communs	Horaire semaine	Enseignements professionnels	Horaire semaine
Français	1h00	Aménagement	7h00
Éducation Socioculturelle	1h30	Biologie – Écologie	2h30
Documentation	0h30	Économie	2h00
Langues Vivantes (Anglais ou Espagnol)	2h00	Éducation socioculturelle	2h00
Économie générale	1h30	Histoire et géographie	0h30
Mathématiques - Informatique	2h00	Enseignements à l'initiative de l'Établissement - Écologie des milieux aquatiques du bassin versant de l'Aude - Valorisation agroécologique d'une exploitation	1h30
Éducation physique et sportive	1h30		1h30
Activités pluridisciplinaires 3h00			
Accompagnement au projet personnel 1h30			
Possibilité d'intégrer la section Rugby du Lycée Charlemagne			

Les modalités d'admission

Cette formation est proposée principalement aux candidats titulaires ou préparant un Baccalauréat Général (enseignements de spécialité SVT ou Biologie-Ecologie), un Baccalauréat Technologique Agricole (STAV) ou un Baccalauréat Professionnel Agricole (GMNF, Forêt ou Aménagements Paysagers). Elle peut aussi être proposée à titre exceptionnel aux candidats issus d'un Baccalauréat Général, avec d'autres Enseignements de spécialités (SES, Histoire Géographie ou Géopolitique ou Sciences de l'Ingénieur...)

Une bonne aptitude physique est demandée, du fait des nombreuses sorties sur le terrain.

Conditions et procédure d'inscription sur le site www.parcoursup.fr

Inscriptions

S'adresser au lycée Charlemagne selon la procédure Parcoursup.

Informations sur le BTSA GPN sur le site internet : campusterreetnature.fr

Contact

Lycée Charlemagne Carcassonne route de St Hilaire 11000 CARCASSONNE

Tel : n° 04.68.11.91.19 ou par mail : legta.carcassonne@educagri.fr

Coordonnateurs :

Christian RAPEZ : christian.rapez@educagri.fr

Richard RIBAUT : richard.ribaut@educagri.fr



CAMPUS
TERRE & NATURE
ENGAGÉ POUR PRENDRE
SOIN DU VIVANT

Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
Domaine Lycée Charlemagne

